



PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

Préfecture des Deux-Sèvres

14 JUIN 2018

SCSI

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE ET
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**L'Inspecteur de l'Environnement,
à**

**Pôle de la Protection des Populations
Mission Environnement Biologique**

30 Rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434
79024 NIORT Cedex
Tel : 05.49.17.27.00
Fax : 05.49.17.27.96
Courriel : ddcapp-envi@deux-sevres.gouv.fr
Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

Madame le Préfet des Deux-Sèvres
Service de la Coordination des Politiques Publiques
et d'Appui Territorial
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT Cedex 9

Niort, le 13 juin 2018

Affaire suivie par : Claudie DEVAUX
N/Ref : CD/JD//2018 01638

Objet : Déclaration dossier IED Conforme

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de réexamen de l'élevage IED suivant :

GILLES CLAUDE
Numéro SIIC 0579.00491
SIRET : 39884682400017

Adresse de l'exploitation : 2 La Crétiinière
79320 MOUTIERS SOUS CHANTEMERLE

Adresse administrative : 2 La Crétiinière
79320 MOUTIERS SOUS CHANTEMERLE

et à son instruction technique finalisée le 12 juin 2018 date de passage à l'état « Transmis Préfecture », nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :

Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef de la Mission Environnement Biologique

Jean-Louis HERAUD



L'Inspecteur de l'Environnement

Claudie DEVAUX